

GARANTIES SANTE

- **5 NIVEAUX DE GARANTIES,**
- la prise en charge de prestations non remboursées par la Sécurité sociale (procréation assistée, amniocentèse, implantologie, parodontologie, chirurgie correctrice de la myopie, etc.),
- des services (fillassist, viamédis, etc.)

COTISATIONS

Tarifcation sur demande sur la base de la démographie fournie par l'entreprise (nous consulter)

EXEMPLES DE REMBOURSEMENT				OPTION 2		OPTION 5	
En Euros	FRAIS ENGAGES	Tarif de Convention	Rembt. Sécurité sociale	Rembt. Ipsec	Reste à charge du participant	Rembt. Ipsec	Reste à charge du participant
ACTES MEDICAUX COURANTS :							
Consultation médecin traitant							
• Généraliste conventionné avec dépassement	30 €	20 €	13 €	16 €	1 €	16 €	1 €
• Spécialiste conventionné avec dépassement	45 €	23 €	15,10 €	23 €	6,90 €	28,90 €	1 €
Consultation médecin correspondant							
• Spécialiste conventionné avec dépassement	80 €	40 €	27 €	40 €	13 €	52 €	1 €
PROTHESES DENTAIRES							
• couronne céramique	500 €	107,50 €	75,25 €	107,50 €	317,25 €	424,75 €	Néant
FRAIS D'OPTIQUE							
• Verres	350 €	8,24 €	5,36 €	103,56 €	241,08 €	344,64 €	Néant
• Monture	150 €	2,85 €	1,85 €	77,67 €	70,48 €	148,15 €	Néant
• Lentilles	300 €	78,96 €	51,32 €	103,56 €	145,12 €	248,68 €	Néant